

Nice, le 11 avril 2005



Monsieur le Premier Ministre,

Plus de 4 mois après la remise du document des Etats Généraux, vous avez reçu une délégation du groupe de contact du comité de suivi. À cette occasion, vous avez annoncé la création, pour 2006, de 3000 emplois qui pourraient se répartir entre 1500 chercheurs ou enseignants chercheurs et 1500 ITA ou IATOS. Cet engagement est un premier pas, mais il ne dissipe en aucun cas notre inquiétude. En effet, ces créations ne correspondent qu'aux 2/3 de notre demande annuelle et ne s'inscrivent pas dans un plan pluriannuel. Aucun engagement chiffré sur les postes créés au cours des années ultérieures ne nous a été donné.

Un autre grand motif d'inquiétude concerne l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dont le budget 2005 a provoqué une vive émotion dans la communauté scientifique et la stupéfaction de l'ensemble du conseil scientifique du CNRS. La très forte montée en puissance de l'ANR annoncée pour les prochaines années s'accompagne d'un sous-financement des organismes de recherche (EPST, EPIC) et des universités qui ne sont considérés que comme des structures « supports ». Si cette situation perdure, elle entraînera inévitablement un affaiblissement considérable des organismes et des universités, ce qui serait catastrophique pour l'ensemble de la recherche française. Ceci est d'autant plus dangereux que les priorités de l'ANR sont essentiellement focalisées sur des recherches finalisées et sur quelques grands thèmes « en vogue », laissant de côté des pans entiers et fondamentaux de la recherche. En effet, contrairement aux chiffres annoncés, seuls 4% (et non 30%) du budget de l'ANR en 2005 ont été alloués aux programmes de recherche blancs. Les autres actions non thématiques financées par l'ANR correspondent essentiellement à des concours de création d'entreprise, à des financements de pôles de compétitivité et à d'autres programmes de valorisation et d'innovation technologique. Ce pilotage de la recherche uniquement sur la base de ses retombées socio-économiques est totalement aberrant et très risqué pour l'avenir de notre pays, comme expliqué encore tout récemment par des scientifiques renommés dans un article du Monde du 5 avril 2005.

Par ailleurs, si l'engagement du chef de l'Etat sur l'augmentation de 1 milliard d'euros par an pour la recherche est confirmé, il est maintenant essentiel d'obtenir un calendrier permettant d'aboutir à la mise en place d'une loi d'orientation et de programmation de la recherche avant 2006. Cette loi devra notamment prendre en compte un plan pluriannuel de l'emploi scientifique et un net rééquilibrage entre le budget alloué à l'ANR et les crédits de recherche des organismes et des universités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre considération.

Collectif Sauvons La Recherche 06